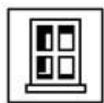




pour
l'extérieur



au pinceau



fenêtres



sans stabilité
formelle et di-
mensionnelle



avec stabilité
dimension-
nelle limitée



avec
solvants



stockage au
frais

Cetol HLS plus^{BP}

Glacis à couche fine à base d'une émulsion alkyde, mat satiné, contenant des solvants, avec une action protectrice contre les rayons ultraviolets et une action préventive contre le bleuissement

Utilisation	Pour la protection et l'aménagement du bois et des éléments de construction en bois à l'extérieur, par exemple: maisons à colombages et en bois, parements, pergolas, etc. Les produits de protection du bois contiennent des agents biocides qui protègent le bois contre les microorganismes. Par conséquent, ceux-ci ne doivent être utilisés qu'en conformité avec le mode d'emploi et que dans les domaines d'application spécifiés et autorisés. Les produits de protection du bois ne doivent donc en aucun cas être utilisés à l'intérieur. Remarque: les fenêtres et les portes extérieures - parties intérieures comprises - ne sont pas considérées comme étant à l'intérieur d'une pièce.
Propriétés	Bonne résistance aux intempéries et protection préventive contre les champignons modifiant la teinte du bois. Bon pouvoir de pénétration, système à pores ouverts, hydrofuge, régulateur d'humidité, facile à mettre en œuvre et recouvrable. Cetol HLS plusBP a un aspect laiteux, mais une fois appliqué l'aspect sur le bois reste comme toujours raffiné et mat satiné.
Teintes	Cetol HLS plusBP est disponible dans de nombreuses teintes de la collection Cetol Design.
Nuançage	Par le biais du système Mix2Win. Toutes les teintes glacées sont miscibles entre elles (exemption faite de la teinte 000 incolore). L'impression visuelle d'une teinte de glacis varie d'un support à un autre, c'est pourquoi nous vous conseillons de faire un essai d'application sur le bois à traiter. Les teintes de glacis plus foncées résistent mieux aux intempéries que les teintes claires.
Brillance	10-15 % GU/60° (après 3-4 semaines)
Densité (poids spécif.)	0,9 kg/l (valeur moyenne)
Teneur en substances solides	30 % (valeur moyenne)
Point d'inflammation	Env. 61°C
Consommation	50-70 ml/m ² et par couche ou 14-18 m ² /l Quantité minimale à appliquer pour une protection préventive: 210-220 ml/m ²
Temps de séchage (à 23°C et 50% d'humidité relative de l'air)	Hors poussière après env. 5 heures, recouvrable au pinceau après 18 à 24 heures. Sur des bois riches en composants tanniques et par temps froid et humide, il faut compter avec un temps de séchage plus long.
Conditions d'application	Pendant le temps de mise en œuvre et de séchage, la température ne doit pas être inférieure à +5°C et supérieure à 30°C, l'humidité relative de l'air ne doit pas dépasser 85 %. Lorsque les températures sont inférieures à 10°C, le temps de séchage peut être allongé. Après l'application, il est nécessaire de respecter un temps de séchage d'au moins 24 heures avec une bonne aération.
Mise en œuvre	Au pinceau, ne pas appliquer au pistolet.
Dilution	Le produit est prêt à l'emploi et ne doit pas être dilué.
Groupe du produit	HSM-LV 30
Composition conformément à VdL	Résine alkyde, pigments teintés organiques et inorganiques, huiles séchantes, silicates, aliphates, eau, additifs Agent actif: IPBC 0,7g/100g
No. d'enregistrement	CH-2012-0026
Marques de danger	Conserver hors de la portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Éviter le contact avec la peau. Ne pas jeter les résidus à l'égout. En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Contient du 2-butanonoxime, cobalt-2-éthylhexanoate. Peut déclencher une réaction allergique.
Instructions d'utilisation et avertissements	Les produits de traitement du bois contiennent des agents biocides permettant d'assurer la protection du bois contre les parasites. Ils ne doivent, par conséquent, être utilisés qu'en conformité avec le mode d'emploi et que dans les domaines d'application spécifiés et autorisés. Ne pas appliquer en cas de lumière ou de feu ouvert. Assurer une bonne ventilation pendant le traitement. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup de l'eau et de savon. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement avec de l'eau et consulter un spécialiste. Après avoir respiré le produit, bien aérer. Consulter un médecin en cas de douleurs. Recueillir les liquides répandus à l'aide d'un produit absorbant et les éliminer conformément. Ne pas utiliser le produit sur les bois entrant directement en contact avec des aliments, y compris ceux pour animaux et sur des ruches. Observer les détails dans la fiche des dates de sécurité.
Nettoyage des outils	Avec le Diluant ST 825* ou avec Sangajol 5038
Emballage	1 l et 5 l. La teinte incolore et les bases Mix sont également disponibles en 20 litres
Stockage	La stabilité au stockage est d'environ 1 an lorsque le produit est entreposé dans son emballage d'origine non ouvert, conformément aux prescriptions et dans un endroit frais, mais à l'abri du gel. Bien refermer les emballages ouverts.
Informations sur le recyclage	Amener au centre de recyclage uniquement des emballages entièrement vides. Les restes de matériaux peuvent être recyclés conformément au code 080111 de l'Union Européenne sur les déchets. En ce qui concerne la collecte des restes de produit ou des déchets imbibés avec le produit, comme des chiffons ou des gants, utiliser impérativement des récipients ininflammables (danger d'auto-inflammation). Ceux-ci doivent être fermés de manière étanche et vidés tous les jours.

Informations sur la mise en œuvre

Règles de base	Tous les revêtements ainsi que les travaux préalables nécessaires doivent être choisis et appliqués en fonction du bâtiment, cela signifie que vous devez tenir compte de son état et des exigences auxquelles il est confronté. Le traitement ultérieur et l'enlèvement de couches de peinture (ponçage, soudage, brûlage, etc.) peuvent entraîner la formation de poussière et/ou de vapeurs dangereuses. Ces travaux ne doivent être effectués que dans des lieux bien aérés. Au besoin, portez un équipement de protection (respiratoire) approprié.
----------------	---

Règles de base (suite)	<p>Il est recommandé de traiter au préalable les bois de résineux à l'extérieur avec Cetol AktivaBP * CH-2012-0021. Lors de l'utilisation du Cetol HLS plusBP, l'humidité contenue dans le bois ne doit pas dépasser 15 %.</p> <p>Conformément aux recommandations de l'Institut für Fenstertechnik e.V., Rosenheim, les éléments de construction en bois doivent être recouverts, avant leur installation sur les bâtiments, de tous les côtés avec au moins une couche de fond et une couche intermédiaire. L'imprégnation avec un produit de protection du bois n'est pas considérée comme une couche de fond.</p> <p>Le support doit être propre, sec, stable, adhérent et ne plus présenter aucune substance pouvant gêner le pouvoir d'adhérence comme de la graisse, de la cire ou des produits de polissage. Il faut également contrôler l'aptitude et la stabilité des surfaces à recouvrir à supporter des revêtements ultérieurs (poncer, en particulier, les surfaces en bois grisâtres et abimées par les intempéries jusqu'à obtenir un support en bois stable). Effectuer un ponçage intermédiaire entre chaque couche appliquée.</p> <p>Remarque: observer la fiche technique BFS n° 20 !</p> <p>Les surfaces praticables sont soumises à de fortes sollicitations mécaniques, par conséquent ce produit est totalement inadapté à une application sur de telles surfaces.</p>
Remarque	<p>La stabilité dépend de plusieurs facteurs, en particulier du type d'intempéries, de la protection constructive, de la charge mécanique ainsi que du choix de la teinte appliquée. L'état du support ainsi que l'exécution des travaux de mise en œuvre doivent être conformes au niveau reconnu de la science et de la technique. Pour une bonne stabilité, il est nécessaire de procéder à temps à des travaux d'entretien et de rénovation. Veuillez observer, à ce sujet, les fiches techniques BFS éditées par le Bundesausschuss Farbe + Sachwertschutz e.V., les tableaux des catégories de peinture édités par l'Institut für Fenstertechnik de Rosenheim ainsi que d'autres publications concernant ce sujet. Pendant les travaux préalables, il faut vérifier la bonne fonctionnalité des vitrages des fenêtres et enlever, si besoin est, les matériaux d'étanchéité défectueux et les remplacer par des matériaux étanches. Enlever les éléments en bois défectueux et traiter avec le produit Componex WR Fast*. Une fois la couche de fond appliquée, étanchéifier les assemblages en bois ouverts avec le produit Kodrin WV470*.</p> <p>Lors de travaux de rénovation sur des éléments de construction extérieurs à la stabilité formelle et dimensionnelle, il est nécessaire de vérifier le revêtement des surfaces intérieures et, le cas échéant, d'appliquer un revêtement appartenant au même système.</p>

1. Variantes de revêtement

1. Premier revêtement		
1.1 Éléments de construction en bois à la stabilité formelle et dimensionnelle à l'extérieur (p.ex. fenêtres, portes, etc.)	Imprégnation	Avec Cetol AktivaBP, uniquement sur les bois de résineux à l'extérieur.
	Couche de fond	Avec Cetol HLS plusBP
	Couche intermédiaire et couche de finition	Avec Cetol Filter 7 plus* ou avec Cetol TGL satin plus*
1.2 Éléments de construction en bois sans stabilité formelle et dimensionnelle à l'extérieur	Imprégnation	Avec Cetol AktivaBP*, uniquement sur les bois de résineux à l'extérieur
	Couche de fond, couche intermédiaire et couche de finition	Avec Cetol HLS plusBP pigmenté
2. Systèmes de rénovation		
2.1 Sur les anciennes couches intactes, des éléments de construction à la stabilité formelle et dimensionnelle	Préparation du support	Bien nettoyer les couches de peinture, poncer précautionneusement les surfaces abimées par les intempéries. Enlever les anciennes couches de peinture dont la stabilité est insuffisante.
	Imprégnation	Avec Cetol AktivaBP* sur les bois de résineux ainsi que sur les zones abimées et absorbantes à l'extérieur.
	Couche de fond	Avec Cetol HLS plusBP pigmenté sur les éléments de construction fortement abimés par les intempéries.
	Couche intermédiaire et couche de finition	Avec Cetol Filter 7 plus* ou avec Cetol TGL satin plus*
2.2 Sur les anciennes couches intactes, des éléments de construction sans stabilité formelle et dimensionnelle	Préparation du support	Bien nettoyer les couches de peinture. poncer précautionneusement les surfaces abimées par les intempéries. Enlever les anciennes couches de peinture dont la stabilité est insuffisante.
	Imprégnation	Avec Cetol AktivaBP* sur les bois de résineux ainsi que sur les zones abimées et absorbantes à l'extérieur.
	Couche de fond, couche intermédiaire et couche de finition	Avec Cetol HLS plusBP pigmenté Les éléments fortement abimés peuvent être recouverts, d'une couche de finition supplémentaire avec Cetol HLS plusBP pigmenté.
2.3 Sur les revêtements endommagés, des éléments de construction à la stabilité formelle et dimensionnelle	Préparation du support	Enlever l'ancienne couche de manière adaptée et professionnelle.
	Imprégnation	Avec Cetol AktivaBP* sur les bois de résineux ainsi que sur les zones abimées et absorbantes à l'extérieur.
	Couche de fond	Avec Cetol HLS plusBP pigmenté sur les éléments de construction en bois fortement abimés par les intempéries.
	Couche intermédiaire et couche de finition	Avec Cetol Filter 7 plus* ou avec Cetol TGL satin plus*
2.4 Sur les revêtements endommagés, des éléments de construction sans stabilité formelle et dimensionnelle	Préparation du support	Enlever l'ancienne couche de manière adaptée et professionnelle.
	Imprégnation	Appliquer Cetol AktivaBP* sur les bois de résineux ainsi que sur les zones abimées et absorbantes à l'extérieur.
	Couche de fond, couche intermédiaire et couche de finition	Avec Cetol HLS plusBP pigmenté Les éléments fortement abimés doivent être recouverts, d'une couche de finition supplémentaire avec Cetol HLS plusBP pigmenté.
Remarque	<p>Les structures de couches mentionnées ainsi que les supports sont des exemples possibles. En raison des nombreuses conditions entrant en ligne de compte pour un bâtiment, il est nécessaire de vérifier de manière professionnelle leurs aptitudes.</p> <p>Pour apporter une protection suffisante contre le bleuissement à l'intérieur du bois, il est nécessaire d'appliquer une imprégnation préalable avec le produit Sikkens Cetol AktivaBP.</p> <p>Sur simple demande, nous vous fournissons de plus amples informations sur les systèmes de revêtements. Par ailleurs, pour tous les revêtements appliqués sur du bois ou sur des matériaux dérivés du bois à l'extérieur, il est important de se référer aux fondamentaux stipulés dans la fiche technique du BFS n° 18, version 2006*.</p>	

*Veuillez consulter la fiche technique correspondante.

Toutes les informations contenues dans ce document et se référant à nos produits ne doivent pas être considérées comme correspondant à l'état des produits. L'état, l'aptitude, la qualification, la fonctionnalité ainsi que l'usage prévu de nos produits sont définis exclusivement suivant des contrats de vente, sur la base des descriptions de produits. Dans la mesure où rien d'autre n'a été spécifiquement écrit, les divergences usuelles dans les différentes branches sont, dans tous les cas, autorisées. Toutes les informations sont conformes à l'état actuel de la technique. Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité des mises en œuvre et des supports décrits, ceux-ci doivent être considérés comme des exemples possibles. En raison du grand nombre de supports et de la multiplicité des objets, l'acheteur/utilisateur ne saurait renoncer à examiner, sous sa propre responsabilité, nos produits quant à leur aptitude pour le domaine d'application préconisé et les différents facteurs relatifs à l'objet. Pour le reste, les conditions générales de vente s'appliquent. Ce document perdra sa validité à la sortie d'une prochaine édition.